

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation aux gestes et soins d'urgence

Code formation : F521

Nombre d'heures requis : 14 heures

Prérequis / Public : La formation s'adresse à tout le personnel.

Taux de réussite 2023 : Non concerné

Taux de satisfaction 2023 : Non concerné

Objectifs pédagogiques de la formation :

Prendre en charge une victime sans se mettre en danger

Examiner la victime afin de déterminer le degré de gravité de son état

Connaître les consignes d'alerte de l'établissement afin d'assurer une transmission au service le plus adapté

Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours et surveiller la victime en attendant les secours appropriés

Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (Plan Bleu)

Modalités : La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise et/ou dans ceux de l'organisme de formation.

Délai d'accès : 48 h.

Tarifs : Sur demande.

Contact : contact@conseilformation.fr

Méthodes mobilisées : Exposés, exposés interactifs, photos, documents écrits, partage d'expériences, démonstrations, ateliers d'apprentissage du geste

Modalités d'évaluation : Mises en situation, quiz, interrogations orales.

Accessibilité aux personnes handicapées : Oui

Formateur(s) : Formateurs diplômés dans le secteur d'activité concerné.

Nombre de participants à la formation par session : 12 maximum.

Préambule : Cette formation a pour objectif de sensibiliser les salariés à des situations d'urgence, et leur fournir des éléments pour qu'ils puissent réaliser les premiers soins d'urgences dans l'attente des secours. Elle leur permettra également d'identifier la nature et le degré de l'urgence, ainsi que les risques liés aux urgences potentielles, tout en leur donnant une approche sur comment agir lors d'une telle situation.

Description détaillée de la formation :

I – PROTECTION

- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées ;
- Supprimer / isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même ;

II – EXAMINER LA VICTIME

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée ;
- Reconnaître les autres signes affectant la victime ;
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre ;

III – URGENCES VITALES

- Hémorragies
 - Arrêter une hémorragie externe, se protéger du risque infectieux ;
- Obstruction des voies aériennes :
 - Identifier une obstruction totale ou partielle des voies aériennes, réaliser les gestes adéquats ;
- Inconscience :
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Réanimation cardio-pulmonaire :

- Identifier un arrêt cardiaque d'un adulte et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (DEA) ;

IV - URGENCES POTENTIELLES

- Malaises
 - Identifier des signes physiques et fonctionnels pouvant précéder une détresse vitale (malaise cardiaque, AVC) ;
 - Reconnaître un malaise lié à la chaleur ;
 - Les malaises bénins
- Traumatismes ;
 - Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané (brûlure, plaie grave) et effectuer les gestes adéquats ;
 - Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats ;

V – LES PLANS SANITAIRES ET DE SECOURS

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement) ;
- Enoncer les principes généraux des plans sanitaires (canicule, COVID...) ;
- Identifier son rôle et s'intégrer dans la chaîne de soins en situation d'exception.

VI – EVALUATIONS

Mises en situation de synthèses en lien avec les spécificités de l'établissement.

V 2024.10